SUISSE

LA SOCIÉTÉ CENTRALE SUISSE EN 1905

Le rapport annuel de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge a été présenté à l'assemblée générale qui a eu lieu les 16 et 17 juin 1906 à Aarau.

Le bureau de la Direction, qui constitue la Commission exécutive, est composé de :

MM. Edm. de Steiger, conseiller national, *président.*
Dr Weiss, *vice-président.*
G. Müller, directeur des finances de la Ville de Berne, *caissier.*
Dr W. Sahli, *secrétaire général.*

On sait qu'à côté des membres qui constituent avec les précédents la Direction, celle-ci renferme en outre deux membres désignés par le Conseil fédéral, et deux représentants de chacune des sociétés suivantes : Association samaritaine, Société sanitaire militaire, Société d'utilité publique des femmes suisses.

Ainsi qu'on le voit, la présidence a passé des mains de M. Haggenmacher, avocat à Zurich, démissionnaire pour cause de santé, dans celles de M. Edm. de Steiger. M. Haggenmacher était resté pendant plus de vingt ans au sein de la Direction, et son dévouement, sa compétence en ce qui concernait l'œuvre de la Croix-Rouge ont beaucoup contribué au développement de la Société. Son nom est intimement lié aux changements fondamentaux qui se sont produits dans l'organisation de la Croix-Rouge en Suisse pendant ces dernières années. A titre de reconnaissance pour les services rendus, il a été nommé membre honoraire de la Société.

La mort prématurée du colonel Isler, instructeur en chef des troupes sanitaires, a été également une perte sensible pour la Société. Il avait rendu de grands services comme président de la commis-

sion des transports, avait fondé plusieurs colonnes de transports et su éveiller l'intérêt pour les travaux d'improvisation. [1]

Le nombre des sections s'est augmenté de 4 en 1905, le total en est donc actuellement de 35. Le nombre des membres corporatifs s'est fortement accru par l'adhésion de plusieurs gouvernements cantonaux et de communes suisses. Le chiffre des adhérents, parmi ces derniers, s'est élevé de 116 à 285. Beaucoup de sociétés suisses à l'étranger sont aussi entrées dans la Société.

Les recettes ont atteint en 1905, y compris la subvention de la Confédération qui est restée la même, fr. 64,034 25 et les dépenses sont restées de fr. 10,829 85 inférieures à ce chiffre, ce qui constitue une augmentation de pareille somme pour la fortune sociale,

La subvention de la Confédération à la caisse centrale est restée comme l'année précédente de fr. 25,500 et celle de fr. 20,000 a été en outre remise à la Société avec la destination de favoriser la formation du personnel sanitaire. Les cinq établissements suivants ont reçu chacun fr. 4000 et tiennent en retour à disposition, pour le cas de guerre et pour le service dans les hôpitaux de l'armée, le personnel indiqué ci-dessous :

Ecole d'infirmières de Berne	52	infirmières
La Source à Lausanne	149	»
Ingenbohl	245	»
Ecole d'infirmières à Zurich	112	»
Maison des Sœurs de la Croix-Rouge à Zurich	52	»
Total	610	infirmières

Le personnel féminin peut assurer le soin de 5 à 6000 malades.

Les ressources de la Société ont reçu cette année une augmentation inattendue par le fait d'un généreux legs de fr. 10,000 que lui a fait Mlle Elise Affolter.

L'accord avec l'Association samaritaine s'est réalisé cette année de façon satisfaisante; chaque société a conservé son indépendance, mais toutes les sections samaritaines sont entrées comme membres corporatifs dans la Croix-Rouge. Cette dernière désigne trois membres de la direction de l'Association samaritaine, subventionne les cours samaritains ainsi que la caisse centrale de cette dernière

[1] Voy. p. 128.

et favorise les exercices pratiques par le prêt du matériel nécessaire. Ces allocations diverses se sont élevées en 1905 au total de fr. 4,520 45.

La Croix-Rouge subventionne également la Société sanitaire militaire avec laquelle elle entretient les meilleures relations. Celles avec la Société d'utilité publique des femmes suisses n'ont pas été aussi développées qu'on pourrait le souhaiter dans l'intérêt de l'extension de la cause de la Croix-Rouge dans ce milieu encore trop indifférent.

Le secrétariat sanitaire central, transformé cette année en secrétariat central de la Croix-Rouge, reçoit une subvention spéciale de fr. 7,500 de la Confédération et reste sous l'excellente direction de M. le Dr W. Sahli.

Le périodique publié depuis 1893, *Das Rote Kreuz*, est devenu l'organe exclusif de la Croix-Rouge. Il est maintenant mensuel et possède une édition française qui se publie par les soins du Dr de Marval, de Neuchâtel.

La commission de transports, qui a été éprouvée par la mort de son président le colonel Isler, et qui est présidée actuellement par le colonel Bischoff, de Bâle, a déployé néanmoins une activité féconde en fondant ou soutenant des colonnes sanitaires, en choisissant et inspectant les objets de pansement et le matériel de la Société, en subventionnant des exercices pratiques auxquels elle se faisait représenter, enfin en préparant un cours central. Elle a procédé également à un renouvellement des cartouches de pansement et à l'uniformisation du matériel des colonnes sanitaires.

Le 2me cours central pour les colonnes sanitaires eut lieu à Bâle, du 1er au 12 novembre 1905, sous la direction de M. le lieutenant colonel Sahli.

La commission des hôpitaux examina une quantité de demandes d'allocation pour l'acquisition de matériel et en accorda quelques-unes. Son vice-président, M. le juge fédéral Favey, s'est chargé de rechercher dans quelle mesure la Société pouvait compter d'une manière certaine sur les bâtiments qui sont destinés en cas de mobilisation à être transformés en hôpitaux, et pour lesquels la Société travaille et réunit d'avance tout le matériel nécessaire.

L'école d'infirmières de la Croix-Rouge à Berne a eu en 1905 un exercice prospère. Par le fait de l'englobement de la clinique

privée du Lindenhof dans l'école, et de l'extension à deux années du temps d'instruction et de formation, des changements étaient devenus nécessaires dans les bâtiments. Les transformations qui s'accomplirent en 1905 occupèrent beaucoup la Commission d'école. 14 élèves ordinaires suivirent les cours et un nombre égal reçut le diplôme a la suite des examens subis. De 64 élèves diplômées successivement sorties de l'école, 22 sont encore en service chez des particuliers et 8 dans des établissements sanitaires publics. L'école ne suffit déjà plus, ni aux nombre de candidates qui se présentent, ni aux demandes de garde-malades formées, qui viennent du public.

La clinique privée du Lindenhof a reçu 822 malades qui sont restés en tout 15,712 jours.

Le service de placement, organisé par l'école, s'est aussi sensiblement développé. 393 placements ont été opérés par ses soins et les honoraires payés de ce chef se sont élevés à fr. 29,983

La direction de la Société a décidé, vu le développement pris par ses services, d'adjoindre à l'école un home pour les infirmières de la Croix-Rouge, qui servira de centre de ralliement et d'abri à toutes les infirmieres sorties de l'école ou dépendant d'elle. La direction de ce home sera chargée également du service du bureau de placement.

Tout en constatant le développement de l'œuvre de la Croix-Rouge en Suisse, le rapport que nous analysons ne peut s'empêcher de faire remarquer combien cette institution est encore insuffisamment connue et honorée dans le pays qui peut à juste titre s'appeler sa patrie, et l'appel que fit retentir autrefois Winkelried : « Prenez soin de ma femme et de mes enfants » doit être comme un cri d'avertissement et d'encouragement pour toute l'œuvre d'assistance aux victimes d'une guerre ou d'une mobilisation toujours possible.